# Cours : Recherche d'information et site web

**Auteur: KOUAME** 

TD: Groupe 2

Date: 17/12/2019

**Quantité de pages HTML: 17** 

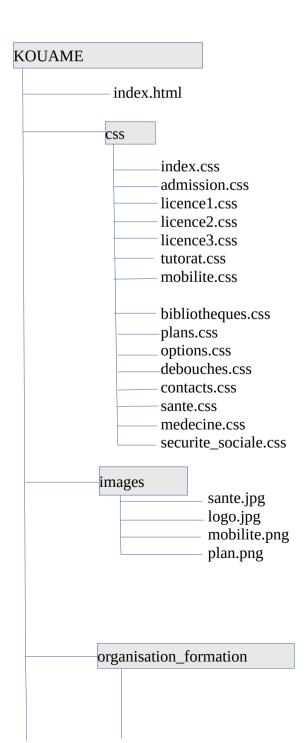


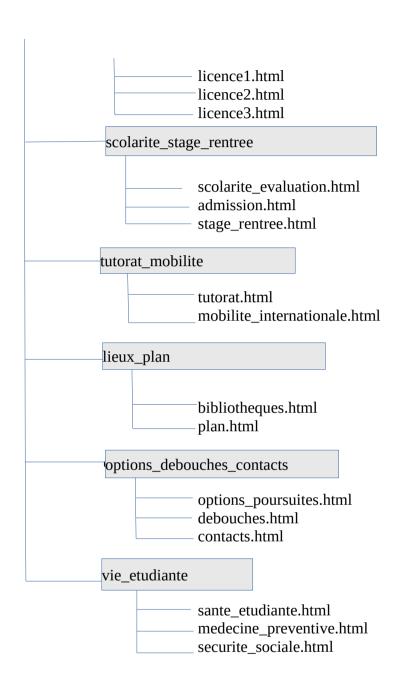
### Présentation du site web

Ce site web concernera la licence Sciences du Langage de l'année Universitaire 2019 - 2020 de la faculté des Lettres de Sorbonne Université. Nous allons présenter tous les éléments relatifs à cette licence à savoir les modalités d'admission, le niveau d'étude requis, l'organisation des études de la licence, les horaires de cours, les options, les procédures d'inscription ainsi que d'autres éléments importants.

Ce site web s'adresse aux futurs étudiants, étudiants, universités qui souhaitent établir de partenariats avec la licence et même aux adultes, aux enseignants chercheurs ainsi qu'aux entreprises.

### Arborescence du site





# **Description des pages web**

Numéro	Nom du fichier	Objectif	Description	Public visé
1	index.html	Présenter la licence Sciences du langage	Présentation de la licence1 Détaillé dans la section 1	Futurs etudiants et etudiants
2	admission.html	Connaître les modalités d'admission à la licence	Détaillé dans les section 2	Futurs étudiants

3	licence1.html	Présentation des matières de la 1ère année des semestres 1 et 2	Détaillé dans la section 3	Futurs étudiants
4	licence2.html	Présentation des matières de la 2ème année des semestres 3 et 4	Détaillé dans la section 4	Etudiants
5	licence3.html	Présentation des matières de la 3ème année des semestres 5 et 6	Détaillé les sections 5	Etudiants
6	scolarite_evaluation.html	Description des modalités de contrôle de connaissance et tous les éléments relatifs à la scolarité	Détaillé dans la section 6	Futurs etudiants et etudiants
7	stage_rentree.html	Description des stages de remise à niveau en ancien français, en linguistique française et en stylistique	Détaillé dans la section section 7	Etudiants
8	tutorat.html	Définition du tutorat général de la licence et celui de l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines	Détaillé dans la section 8	Futurs etudiants et etudiants
9	mobilite_internationale.html	Description du programme d'échange Erasmus+	Détaillé dans la section 9	Etudiants
10	bibliotheques.html	Présentation des différentes bibliothèques de l'université	Détaillé dans la section 10	Futurs etudiants et etudiants
11	plan.html	Plan de l'université en image	Détaillé dans la section 11	Futurs etudiants et etudiants
12	options_poursuites.html	Présentation des options après la licence Sciences du langage	Détaillé dans la section 12	Futurs etudiants et etudiants
13	debouches.html	Énumération des métiers possibles	Détaillé dans la section 13	Futurs etudiants et

		après la formation		etudiants
14	contacts.html	Contacts de l'UFR et des responsables de la licence	Détaillé dans la section 14	Futurs etudiants et etudiants
15	sante_etudiante.html	Elements relatifs à la santé et aux actions de préventions sur le campus	Détaillé dans la section 15	Futurs etudiants et etudiants
16	medecine_preventive.html	Elements relatifs aux consultations médicales, certificats de santé et consultations psychologiques	Détaillé dans la section 16	Futurs etudiants et etudiants
17	securite_sociale.html	Elements relatifs à la santé et aux mutuelles étudiantes	Détaillé dans la section 17	Futurs etudiants et etudiants

# **Section 1: index.html**

Présentation de la licence Sciences du langage.

→ Image logo de la Sorbonne



→ un titre de niveau 1 : Licence Sciences du langage

# **→** Description :

La Licence Sciences du langage (SDL) est destinée aux étudiants qui souhaitent poursuivre une formation de

haut niveau dans le domaine des humanités tout en développant des compétences scientifiques, liées au

traitement informatique des langues.

Un intérêt pour le fonctionnement des langues et du langage et pour l'informatique, un esprit rigoureux, et

précis, apte à la description méthodique et à la conceptualisation, une aptitude à construire une réflexion

critique sont requis pour suivre cette formation avec succès.

# → Un titre de niveau 3 : Les points forts de la licence

### **Description:**

Un cursus exigeant et très formateur intellectuellement associant deux disciplines : la linguistique et

l'informatique.

Un choix d'options permettant de s'orienter soit dans une formation approfondie en linguistique ou en

informatique, soit dans une formation orientée vers les métiers de l'enseignement ou l'orthophonie.

Une option FLE destinée à celles et ceux qui souhaitent se tourner vers l'enseignement du français

langue étrangère, proposée en 3ème année.

Un apprentissage des techniques et méthodes de description des langues : phonétique, phonologie,

morphologie, syntaxe, sémantique, lexicologie.

Une ouverture aux études comparatives, typologiques et historiques des langues.

Une réflexion sur les problématiques liées à la communication en français.

Des ateliers professionnalisants et des stages pour découvrir les métiers de manière concrète et

dynamique.

Des dispositifs de soutien, stages de remise à niveau et tutorat, pour remédier à des difficultés

temporaires.

# **Section 2: admission.html**

**Titre de niveau 2 :** Admission à la licence Sciences du langage

### **Description:**

Pour postuler en formation initiale :

Accès à la licence 1 pour les bacheliers

Postuler via la plateforme d'admission : <u>Parcoursup.fr</u>

Les bacheliers en réorientation: Postuler via la plateforme d'admission <u>Parcoursup.fr</u>

### Accès la licence 1 et 2:

http://ecandidat.paris-sorbonne.fr

Pour plus d'information, contacter le Service des inscriptions administratives

Tél: 01.40.46.25.49

http://scolarite.contact.paris-sorbonne.fr

# Section 3: licence1.html

**Titre de niveau 4 :** Semestre 1 Sciences du langage

### **Description:**

### **UE 1: Linguistique française I (6 ECTS)**

• *Grammaire et histoire de la langue (Coef. 6)* 

# UE 2 : Linguistique générale I (6 ECTS)

- Linguistique, sémiotique communication (Coef. 3)
- Sociolinguistique et psycholinguistique (Coef. 3)

### **UE 3 : Linguistique Computationnelle I (6 ECTS)**

• Épistémologie de l'informatique (Coef. 6)

# *UE 4 : Linguistique et langue vivante I (6 ECTS)*

- *Langue vivante (Coef. 3)*
- Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle (Coef. 3)

### UE 5 : Spécialisation (1 option au choix), 6 ECTS

- *Option 1 : Informatique (Coef. 6)*
- *Option 2 : Littérature (Coef. 6)*
- Option 3 : Langues anciennes (Coef. 6)
- *Option 4 : Sciences Humaines (Coef. 6)*

# **Titre de niveau 4 :** Semestre 2 Sciences du langage **Description :**

# **UE 1 : Linguistique française II (6 ECTS)**

• *Grammaire et linguistique (Coef. 6)* 

# **UE 2 : Linguistique générale II (6 ECTS)**

• *Phonétique et épistémologie (Coef. 6)* 

### **UE 3 : Linguistique computationnelle II (6 ECTS)**

• Humanités numériques : données, documents(Coef. 6)

### **UE 4 : Linguistique et langue vivante II (6 ECTS)**

- Langue vivante (Coef. 3)
- Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle (Coef. 3)

# UE 5 : Spécialisation (suite semestre 1), 6 ECTS

- Atelier de sensibilisation (obligatoire), Coef. 2
- *Option 1 : Informatique (Coef. 4)*
- *Option 2 : Littérature (Coef. 4)*
- *Option 3 : Langues anciennes (Coef. 4)*
- Option 4 : Sciences humaines (Coef. 4)

# **Section 4: licence2.html**

Titre de niveau 4 : Semestre 3 Sciences du langage

# **Description:**

# **UE 1 : Linguistique française III (6 ECTS)**

• Stylistique et grammaire (Coef. 6)

# **UE 2 : Linguistique générale (6 ECTS)**

- *Morphosyntaxe (Coef. 3)*
- Épistémologie (Coef. 3)

# **UE 3 : Linguistique computationnelle III (6 ECTS)**

• Recherche d'information et site Web (Coef. 6)

### **UE 4 : Linguistique et langue vivante III (6 ECTS)**

- *Langue vivante (Coef. 3)*
- Approfondissement linguistique et découverte d'une langue nouvelle (Coef. 3)

### **UE 5 Spécialisation (suite semestre 2), 6 ECTS**

- *Option 1 : Informatique (Coef. 6)*
- *Option 2 : Littérature (Coef. 6)*

- Option 3 : Langues anciennes (Coef. 6)
- *Option 4 : Sciences humaines (Coef. 6)*

**Titre de niveau 4 :** Semestre 4 Sciences du langage

# **Description:**

# **UE 1 : Linguistique française IV (6 ECTS)**

- Histoire du français et des langues romanes
- Ancien français

# UE 2 : Linguistique générale IV (6 ECTS)

- Linguistique comparée des langues modernes
- Sémantique appliquée

## **UE 3 : Linguistique computationnelle IV (6 ECTS)**

• Ingénierie de la langue

# **UE 4 : Linguistique et langue vivante IV (6 ECTS)**

- Langue vivante
- Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle

# **Section 5: licence3.html**

Titre de niveau 4 : Semestre 5 Sciences du langage

### **Description:**

# UE 1 : Linguistique française V (au choix), 6 ECTS

- Français classique, moderne et contemporain
- Histoire de la langue française
- Linguistique française
- Linguistique romane
- Rhétorique et argumentation
- Signification et théories linguistiques

# **UE 2 : Linguistique générale V (6 ECTS)**

- Linguistique diachronique
- Sémantique générale

# **UE 3 : Linguistique computationnelle V (6 ECTS)**

- Connaissances et ontologies
- C2I Pratique des logiciels et usages
- Mathématiques

# **UE 4 : Linguistique et langue vivante V (6 ECTS)**

- Langue vivante
- Approfondissement linguistique ou découverte d'une autre langue

# **UE 5 : Spécialisation (option au choix)**

- Atelier professionnel (obligatoire)
- *Option 1 : Informatique*
- Option 2 : Littérature
- *Option 3 : Langues anciennes*
- Option 4 : Sciences humaines

FLE (Français Langue Étrangère)

# **Titre de niveau 4 :** Semestre 6 Sciences du langage **Description :**

# UE 1 : Linguistique française VI (au choix), 6 ECTS

- Français classique et moderne
- Histoire de la langue française
- Introduction à l'analyse du discours
- Langue et littérature modernes occitanes
- Lexicologie et lexicographie
- Francophonie et variété des français

# UE 2 : Linguistique générale VI (6 ECTS)

- Typologie linguistique
- Syntaxe générale

# **UE 3 : Linguistique computationnelle V (6 ECTS)**

- Base de données relationnelles
- *C2I Communication et théorie*
- Statistiques

# **UE 4 : Linguistique et langue vivante (6 ECTS)**

- Langue vivante
- Approfondissement linguistique ou découverte d'une langue nouvelle

# UE 5 : Spécialisation (suite semestre 5), 6 ECTS

- *Option 1 : Informatique*
- Option 2 : Littérature
- *Option 3 : Langues anciennes*
- *Option 4 : Sciences humaines*
- FLE

# Section 6 : scolarite\_evaluation.html

# Titre de niveau 2 : Scolarité et évaluation

### **Description:**

Les Modalités de Contrôle de Connaissances, votées par les instances de SU, sont consultables sur l'ENT.

Il y a deux régimes d'évaluation des enseignements : le Contrôle Continu Intégral et le Contrôle Mixte.

# Titre de niveau 4 : Le Contrôle Continu Intégral (CCI)

# Une liste de puces non ordonnée :

- Intègre deux notes au moins par enseignements pourvu d'un code propre
- ne comporte pas d'épreuve lors des sessions d'examens de janvier et de mai
- ne donne pas lieu à une convocation, les informations données oralement en cours ou en TD par l'enseignant ou l'enseignante en tenant lieu
- ne comporte pas de session de rattrapage

### Titre de niveau 4 : Le Contrôle Mixte (CM)

## Une liste de puces non ordonnée :

- Comprend au moins une note de contrôle continu
- à laquelle s'ajoute le contrôle terminal lors des sessions d'examen de janvier et de mai conformément au calendrier facultaire
- Ce contrôle terminal donne lieu à une convocation sur ENT
- La note du contrôle continu compte pour 50% de la note finale sous deux conditions obligatoires :
  - 1/ elle doit être supérieure à la note de contrôle terminal,
  - 2/ elle doit être supérieure ou égal à 10, sinon, c'est la note du contrôle terminal qui est conservée.
- Si les résultats sont inférieurs à 10/20, l'étudiante ou l'étudiante peut se présenter à la session de rattrapage, sauf s'il valide par compensation l'UE ou le semestre.

#### Titre de niveau 4 : La session de rattrapage

# Une liste de puces non ordonnée :

- Seuls les enseignements évalués en contrôle mixte donnent lieu à une possibilité de rattrapage, sauf si l'UE ou le semestre a été compensé
- le rattrapage ne comprend que des épreuves orales
- la note acquise lors de la session de rattrapage se substitue à la note obtenue à la session de janvier ou de mai, même si elle lui est inférieure. Le contrôle continu n'est pas compté.

# Titre de niveau 4 : Règles d'assiduité

# Une liste de puces non ordonnée :

- l'étudiant ou l'étudiante doit être présent(e) à tous les cours (CM et TD) et à toutes les épreuve organisées qu'il s'agisse de CCI ou de CM.
- Trois absences injustifiées par semestre sont sanctionnées par la note de 0.

- Si les absences sont justifiées, l'étudiant ou l'étudiante peut demander à passer la dernière épreuve du CCI ou l'examen terminal dans le cas d'un Contrôle Mixte.
- Les certificats médicaux justifiant d'une absence à un devoir doivent impérativement être transmis à l'enseignant responsable et au secrétariat dans les meilleurs délais.
- L'absence à une épreuve durant la session d'examen est sanctionnée par un zéro.
- Des demandes de dispense d'assiduité peuvent être demandées en cas de situation particulière (handicap, emploi...). Elles doivent être adressées au directeur ou à la directrice de l'UFR dont dépendent les enseignements dans un délai d'un mois après le début du semestre (cf. formulaire dispense sur ENT)
- Dans le cas de la dispense d'assiduité, l'évaluation se fait sur la base de la dernière épreuve de contrôle continu uniquement (si CCI), ou sur la base du contrôle terminal (si CM).
- Tous les enseignements ne sont pas adaptés à la dispense d'assiduité (ateliers professionnels et d'écriture). Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique.

#### Titre de niveau 4 : Semaine tutorée

## Une liste de puces non ordonnée :

- Elle ne concerne que les enseignements de Licence en Contrôle Mixte.
- La dernière semaine du semestre est consacrée à des révisions ou des rappels méthodologiques. L'assiduité n'est plus obligatoire
- En revanche, dans le cas des enseignements en CCI, la dernière semaine du semestre est une semaine de cours normale durant laquelle des épreuves écrites peuvent avoir lieu.

# Deux tableaux pour résumer

#### Titre du tableau 1 : INSCRIPTION AVEC OBLIGATION D'ASSIDUITE

Regime	Modalités	Nombres de notes	Epreuve pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Controle continu intégral	CCI	2 notes	Non	Non	Non	Non
Contrôle mixte	CC + CT	1 note au moins + 1 note	Oui	Oui	Oui	Oui

#### Titre tableau 2 : INSCRIPTION AVEC DISPENSE D'ASSIDUITE

Regime	Modalités	Nombres de	Epreuve	Semaine	Convocation	Rattrapage
		notes	pendant la	tutorée		

			session d'examens			
Controle continu intégral	CCI	1 note (dernière épreuve CC)	Non	Non	Non	Non
Contrôle mixte	CC + CT	1 note (CT	Oui	Oui	Oui	Oui

# Section 7 : stage\_rentree.html

Titre de niveau 2 : Stages de rentrée / mise à niveau

**Description :** Ces stages sont ouverts à tous les étudiants et étudiantes entrant en L3, en Master ou préparant un

concours, dans la limite des places disponibles.

L'inscription se fait lors de la première séance auprès de l'enseignant ou de l'enseignante.

**Titre de niveau 5 : S**tage intensif de mise à niveau en Ancien Français

Description: Ce stage accéléré (26h) est destiné aux étudiants débutant en ancien français qui rejoignent le cursus de Lettres modernes en licence 3 ou qui vont préparer les concours (capes et agrégations de Lettres modernes, de Grammaire et de Lettres classiques). Il s'adresse à des étudiants qui, rejoignant en cours de route le cursus des Lettres modernes, n'ont pas eu l'occasion de suivre les enseignements d'histoire des langues romanes en L1, ni d'ancien français en L2. Or les compétences acquises lors de ces deux premières années de licence constituent des bases indispensables pour suivre aisément les enseignements de L3 ainsi que pour préparer les concours de l'enseignement secondaire (capes et agrégation).

Pour permettre à ces étudiants débutants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions, le stage les aidera à se familiariser rapidement avec la langue médiévale. Dans cette perspective, ces séances s'ouvriront sur une brève introduction à l'histoire du français qui sera destinée à fournir quelques repères géographiques et historiques. Ensuite, la priorité sera donnée :

a) à la phonétique historique. Outre qu'elle fait l'objet d'une question spécifique au capes comme à l'agrégation, une approche diachronique de la phonétique du français est

nécessaire pour aborder la morphologie de la langue médiévale. Après avoir aidé les étudiants à différencier graphies et phonèmes, on abordera quelques chapitres importants de l'évolution de la prononciation française (accentuation, diphtongaisons spontanées, nasalisation des voyelles simples et des diphtongues, vélarisation de [l]; aperçu sur les palatalisations).

- b) à la morphologie. L'ancien français est une langue à déclinaisons, et des relevés ciblés dans différents textes fourniront une matière propice pour appréhender ce système en observant les déclinaisons des substantifs, des adjectifs et de certains déterminants. En outre, des cours de synthèse portant sur les conjugaisons au xiii siècle (ciblés notamment sur les futurs, le passé simple, le présent) doteront les étudiants des armes nécessaires pour analyser en synchronie les verbes figurant dans ces textes.
- c) à la syntaxe. Certains traits spécifiques de la langue médiévale (emploi d'une déclinaison, omission fréquente du sujet grammatical, ordre des mots, etc.) seront commentés. La priorité sera donnée à quelques-unes de ces caractéristiques qui, troublant les repères du lecteur moderne, font obstacle à la compréhension des textes anciens : leur analyse devrait faciliter la lecture autonome des œuvres médiévales, dont seront tirés les exemples étudiés.

Responsable: Mme H. BIU

Lieux et dates : Les lundi 2, mardi 3,mercredi 4 et jeudi 5 septembre Amphithéâtre Guizot

De 9h à 13h et de 14h à 16 h

Inscriptions lors de la première séance auprès de Mme H. Biu

**Titre de niveau 5 :** Stage intensif de mise à niveau en stylistique

**Description :** Ce stage intensif de 26 heures réparties sur quatre jours, s'adresse principalement aux étudiantes et aux étudiants entrant en Licence de Lettres Modernes ou de LEMA et qui, venant des classes préparatoires ou d'autres formations, n'ont jamais eu l'occasion de faire de la stylistique. Il s'adresse également aux étudiantes et aux étudiants qui abordent un Master Langue française ou la préparation des concours de l'enseignement et qui souhaitent renforcer les bases déjà acquises dans cette discipline. Le stage expliquera comment appréhender un texte littéraire à partir d'entrées linguistiques pour en dégager les effets de sens afin de construire une interprétation, ce qui est au cœur de la démarche stylistique. Il insistera, conjointement, sur la méthode du commentaire composé stylistique. Des exercices progressifs et des fiches récapitulatives permettront à chaque fois de se familiariser avec les notions de base avant d'aborder les applications intégrales.

Le stage traitera notamment les points suivants :

## Une liste de puces non ordonnée :

- l'énonciation, le discours et le récit
- l'actualisation et la caractérisation
- les discours rapportés
- le lexique dans le texte : lexie, signifiant, signifié, relations sémantiques, isotopies
- les figures
- la description
- l'argumentation et les principales catégories rhétoriques
- quelques notions de pragmatique, par l'intermédiaire de l'étude du dialogue : actes de langage, implicite et présupposé, maximes conversationnelles ;
- la période et la phrase ;
- la progression textuelle

# **Section 8 :tutorat.html**

Titre de niveau 2 : Tutorat

Titre de niveau 5 : UFR de langue française

### **Description:**

Le tutorat à l'UFR de Langue française offre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un accompagnement personnalisé, en complément des enseignements suivis en CM et en TD. Les tuteurs et tutrices sont inscrit(e)s en Master ou en Doctorat. Sa vocation n'est pas de constituer un cours particulier, mais d'assurer le lien entre les enseignements (CM, TD) et un travail personnel régulier et efficace. Les groupes comportant un nombre limité d'étudiantes et d'étudiants (généralement moins de dix), le dispositif permet en effet de bénéficier d'un suivi individuel et d'une préparation spécifique aux examens. Tout au long de l'année, des exercices d'entraînement (pendant la séance et d'une séance à l'autre) sont proposés, et chaque étudiante ou étudiant peut demander un retour sur un point particulier du cours ou du TD. Même si la participation au tutorat est libre, même si aucun engagement n'est requis, l'expérience –et les résultats d'examen – montrent qu'une présence régulière aux séances, dès le début del'année universitaire, est nécessaire pour qu'un bénéfice appréciable puisse être retiré du dispositif.Qu'il s'agisse de consolider des savoirs fondamentaux ou de se perfectionner en vue d'une mention,l'efficacité du tutorat est réelle. Ce tutorat est un cours de soutien. Il ne donne lieu à aucune validation et ne permet la délivrance d'aucun crédit ECTS. Le planning des séances de tutorat est affiché à l'UFR en début de semestre.

Contact : Mathilde VALLESPIR (pour l'UFR de Langue française) <u>mathildevallespir@club-internet.fr</u>

Titre de niveau 5 : UFR de sociologie et d'informatique pour les sciences humaines

## **Description:**

## Une liste de puces non ordonnée :

- Les tuteurs et tutrices ont un niveau avancé (M2 ou doctorat).
- À chaque niveau (L1, L2 et L3) des groupes de tutorat de 2 heures par semaines sont proposés.
- Ils fonctionnent sur la base d'une participation volontaire, mais celle-ci est souhaitable. Les étudiantes et les étudiants peuvent librement aborder les problèmes qu'ils rencontrent dans l'organisation administrative et pédagogique de leurs études. Les tuteurs et tutrices peuvent proposer du suivi pédagogique plus personnalisé que dans les cours et alimentent les échanges par leurs propres expériences d'étudiant.
- Contact :

Renaud Debailly (pour l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les Sciences humaines) renaud.debailly@sorbonne-universite.fr

# Section 9 : mobilite\_internationale.html

**Titre de niveau 2 :** Mobilité internationale

### **Une image**



Titre de niveau 5 : Erasmus+

**Description:** 

Une liste de puces non ordonnée

• Les UFR de Langue française et de Sociologie et informatique pour les sciences humaines sont partie prenante du réseau Erasmus+, qui offre aux étudiantes et aux étudiants la

- possibilité d'aller étudier un semestre ou une année entière à l'étranger, dans une autre université européenne partenaire, tout en validant leur diplôme en Sorbonne.
- Les accords s'étendent à la majorité des pays de l'UE et concernent tous les parcours incluant des enseignements dispensés par ces deux UFR.
- L'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines dispose de quelques accords spécifiques.
- Ils permettent d'aller suivre pendant une période significative des cursus en français (par exemple en Belgique francophone ou en Croatie), en anglais (au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas, etc.), ou dans d'autres langues : allemand, grec, langues scandinaves, langues slaves ou langues romanes (en Espagne ou en Italie).
- La liste des établissements avec lesquels les deux UFR ont des accords peut être envoyée sur demande par le service des relations internationales : <a href="mailto:erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr">erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr</a>
- La maîtrise de la langue n'est pas un critère de sélection, mais le bon sens exige d'avoir un bon niveau dans la langue du pays de séjour ou de la travailler au préalable afin de pouvoir suivre les cours et faire les travaux exigés. Les universités d'accueil dispensent souvent des cours intensifs de langue avant la rentrée universitaire.
- Une bourse à la mobilité est accordée (120 euros) qui, le cas échéant, peut être complétée par une bourse attribuée sur critères sociaux (Ministère de l'Éducation nationale ou région).
- Cette opportunité, qui concerne surtout l'année de L3 ou les années de Master, est une occasion exceptionnelle d'élargir son horizon : elle permet, sans interrompre le cursus en Sorbonne, de découvrir un autre cadre universitaire et d'autres approches méthodologiques, de mettre en perspective le système universitaire français et ses modalités d'évaluation, de progresser dans une ou plusieurs langues étrangères, enfin de renforcer son autonomie intellectuelle et personnelle. Elle permet également d'intégrer une expérience internationale dans son CV.
- Un départ en 2020-2021 se prépare dès l'année 2019-2020, moment où s'opère dans chaque UFR la sélection des candidats au départ pour l'année suivante. Le dossier de candidature doit être constitué dès le premier semestre et rendu à la fin de 2019 (à une date qui sera publiée par le service des relations internationales à l'automne 2019). Celui-ci contient, outre les résultats académiques, une lettre de motivation qui doit prouver l'appétence du candidat au départ et la cohérence du projet de séjour Erasmus+.

Titre de niveau 5 : Relations Intrernationales

Description:

Une liste de puces non ordonnée :

- De nombreux accords bilatéraux ont été signés par Sorbonne Université avec des pays variés hors UE dans le cadre des Relations internationales. Des séjours d'un ou deux semestres sont possibles.
- L'étudiante ou l'étudiant est régulièrement inscrit(e) à Sorbonne Université, il peut bénéficier d'une bourse d'études associée à la convention.
- Une certaine sélection des candidats est opérée en fonction de leur motivation et les résultats aux examens
- Un bon niveau dans la langue du pays d'accueil est requis, les pays anglophones exigent généralement un examen de langue (TOEFL)

#### Contacts:

Questions administratives Erasmus : <a href="mailto:erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr">erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr</a>

Questions administratives Relations internationales : contact.ri@paris-sorbonne.fr

Aspects pédagogiques :

Géraldine VEYSSEYRE (pour l'UFR de Langue française) gveyssey@gmail.com

Beate COLLET (pour l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines)

beate.collet@sorbonne-universite.fr

# Section 10 : bibliothèques.html

**Titre de niveau 2 :** Bibliothèques

Titre de niveau 5 : Bibliothèques généralistes

# **Description:**

# Une liste de puces non ordonnée :

- Il est vivement conseillé de fréquenter les bibliothèques parisiennes : Sainte-Geneviève, la Bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou, la Bibliothèque François-Mitterrand niveau haut-de-jardin, par exemple.
- Dès la L1, il est possible de s'inscrire à la bibliothèque du centre Malesherbes. Le prêt étudiant permet de retirer 10 documents pour une durée de 3 semaines. Le prêt peut être renouvelé une semaine.
- La bibliothèque du centre Clignancourt est également accessible dès la L1. Le prêt étudiant permet d'emprunter 5 livres, 2 revues, 2 documents audiovisuels et 3 partitions pour 3 semaines.

Un titre de niveau 5 : Bibliothèques de l'UFR de Langue française

## **Description:**

# Une liste de puces non ordonnée :

- L'UFR de Langue française dispose de trois bibliothèques :
- Bibliothèque de l'UFR de langue française, RDC, jouxtant l'UFR de Langue française ;
- CEROC (Centre d'enseignement et de recherche d'oc), 16 rue de la Sorbonne, 4 étage ;
- Bibliothèque de Linguistique, secteur cour Cujas, esc. I, 1 étage, à droite de la salle E659.
- Il est possible d'emprunter ponctuellement un ouvrage dès la L3, à condition de fournir une autorisation signée par un enseignant ou une enseignante titulaire de l'UFR, valable pour un travail spécifique uniquement. La durée du prêt est de quinze jours ; il est renouvelable une fois. En l'absence d'autorisation, un livre peut être sorti de la bibliothèque le temps de faire des photocopies dans le quartier, à condition de déposer en échange une pièce d'identité aux bibliothécaires le temps du retrait.

# Titre de niveau 5 : Bibliothèque de l'UFR de Littérature française et comparée

## **Description:**

### Une liste puces non ordonnée :

- Bibliothèque Georges-Ascoli et Paul-Hazard, esc. C, 2 étage.
- La bibliothèque est accessible aux étudiantes et étudiants de Littérature française et comparée, de Langue française et de Lettres classiques.
- Il n'y a pas de prêt.

### **Titre de niveau 5 :** Bibliothèque de l'UFR de Latin

### Une liste de puces non ordonnée :

- Bibliothèque d'études latines, esc. E, 3 étage.
- La bibliothèque est accessible dès la L3.
- Il n'y a pas de prêt, sauf sur dérogation.

### **Titre de niveau 5 :** Bibliothèque de l'UFR de Grec

- Bibliothèque de l'Institut d'études grecques, 16 rue de la Sorbonne, 2<sup>e</sup> étage
- L'accès est réservé aux étudiantes et étudiants inscrits à l'UFR de grec
- Il n'y a pas de prêt en L3

# Titre de niveau 5 : Bibliothèque de l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines

## Une liste de puces non ordonnée :

- Bibliothèque Serpente, 28, rue Serpente.
- Accessible à partir de la L3.

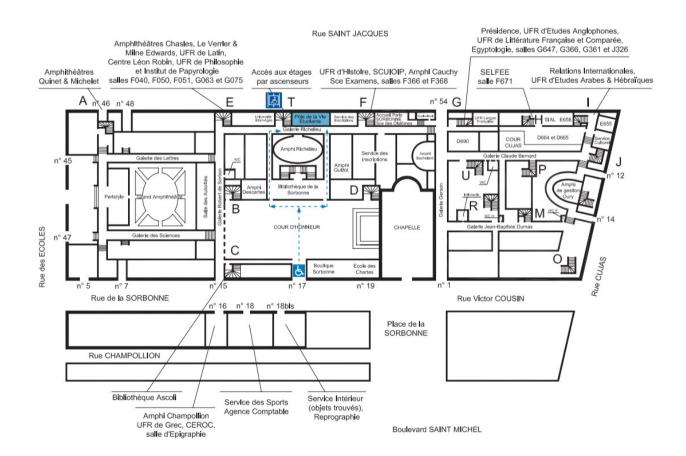
Pour les horaires et autres renseignements pratiques concernant les bibliothèques de la Faculté des lettres de SU, consulter le portail : <a href="http://documentation.sorbonne-universites.fr/">http://documentation.sorbonne-universites.fr/</a> onglet Bibliothèques / Lettres / Accès rapide : les bibliothèques de lettres de SU

# Section 11: plan.html

Titre de niveau 2 : Plan de la Sorbonne

# **Description:**

La plan de la Sorbonne est disponible pour les personnes souhaitant s'y rendre pour diverses raisons : scolarité, difficultés d'inscription et d'autres choses.



# Section 12 : options\_poursuites.html

Titre de niveau 2 : Options et poursuites d'études

## **Description:**

La licence SDL comporte 4 options et une 5è en Licence 3. Ces options permettent d'envisager plusieurs poursuites d'études à visée professionnalisante, par exemple :

# Une liste de puces non ordonnées :

- Option 1 : Informatique > Master Langue et informatique
- Option 2 : Littérature > CAPES et agrégation de Lettres modernes
- Option 3 : Langues anciennes > CAPES de Lettres classiques, Agrégation de grammaire
- Option 4 : Sciences humaines > Professorat des écoles
- Option 5 : Français langue étrangère en Licence 3è année > Master LFA

La licence SDL ouvre également l'accès à plusieurs Masters recherche :

### Une liste de puces non ordonnée :

- > Master Linguistique française et générale
- > Master Langue française
- > Master Littérature française
- > Master Lettres classiques

# **Section 13: debouches.html**

Titre de niveau 2 : Débouchés professionnels

# Une liste de puces non ordonnée :

- Métiers de la linguistique
  - > Ingénieur(e) linguiste
  - > Informaticien(ne) spécialisé(e) dans le traitement des langues

# • Métiers de l'enseignement

- > Professeur(e) des écoles
- > Professeur(e) des collèges et des lycées
- > Professeur(e) de Français Langue Étrangère

> Professeur(e) de l'enseignement supérieur

# Orthophonie

> La Licence SDL est particulièrement adaptée aux candidates et aux candidates au concours d'orthophoniste.

# Section 14: contacts.html

Titre de niveau 2 : Contacts

# **Description:**

La Licence Sciences du langage est organisée sous la responsabilité conjointe de deux UFR :

# L'UFR de Langue française

#### Une liste non ordonnée :

• Directrice : Professeur Joëlle DUCOS

• Responsable administrative : Madame Hélène DAUCHEZ

• Courriel: <u>helene.dauchez@sorbonne-universite.fr</u>

**Titre de niveau 5 :** Coordonnées du secrétariat / étudiantes et étudiants de L1

#### Une liste non ordonnée :

Madame Anne DESDAMES

- Secrétariat de l'UFR de Littérature française et comparée et de l'UFR de Langue française du Centre Malesherbes
- 3e étage Bureau 327

• Téléphone : 01 43 18 41 37

• Courriel: <a href="lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr">lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr</a>

**Titre de niveau 5 :** Coordonnées du secrétariat / étudiantes et étudiants de L2

### Une liste non ordonnée :

- Madame Leïla HOCINI
- Secrétariat de l'UFR de Littérature française et comparée et de l'UFR de Langue française du Centre Malesherbes
- 3e étage Bureau 328

Téléphone : 01 43 18 41 38

• Courriel: <u>lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr</u>

**Titre de niveau 5 :** Coordonnées du secrétariat / étudiantes et étudiants de L3

#### Une liste non ordonnée :

Madame Sophie PORCHERON

• En Sorbonne : Escalier G, rez-de-chaussée, 1, rue Victor Cousin – 75005 Paris

• Téléphone : 01 40 46 25 26

• Courriel: <u>lettres-languefrancaise-sorbonne@sorbonne-universite.fr</u>

Horaires d'ouverture des secrétariats :

lundi : 14h à 16h30 (fermé le matin), du mardi au jeudi : 9h30 à 12h15 et 14h à 16h30, vendredi : 9h30 à 12h15 (fermé l'après-midi)

 La liste des enseignantes et enseignants de l'UFR est accessible depuis le site web de la Faculté des Lettres :

Les UFR/ UFR Langue française/ Les enseignants

Elle figure également dans l'adresser pédagogique, diffusé chaque année sur l'ENT étudiant.

Titre de niveau 5 : L'UFR de Sociologie et informatique pour les sciences humaines

### Une liste non ordonnée :

Directeur : Professeur Claude MONTACIÉ

Responsable administrative : Madame Shehrazad LAKAF

• Courriel : <u>Shahrazed.lakaf@sorbonne-universite.fr</u>

Téléphone : 01 53 10 58 26

Secrétariat : Madame Anastazja DZERDZ-GAVRILOV

Maison de la Recherche

28, rue Serpente 75006 Paris

• Téléphone : 01 53 10 58 30

• Courriel: Anastazija.Dzerdz-Gavrilov@sorbonne-universite.fr

# Section 15 : sante\_etudiante.html

**Titre de niveau 2 :** Santé étudiante

Titre de niveau 3 : LA SANTE ETUDIANTE A LA FACULTE DES LETTRES DE SORBONNE

UNIVERSITE

Titre de niveau 4 : LE BUREAU SANTE ETUDIANTE

**Description :** Des questions concernant votre santé ou les actions de prévention de santé sur les

campus de Sorbonne Université?

Le bureau Santé étudiante coordonne les actions de prévention en lien avec le SUMPPS (Service

Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé).

L'INFIRMIÈRE MURIEL CANCALON

- accueille, écoute, prévient et conseille en matière de santé et d'hygiène de vie,

- applique les soins, les traitements ambulatoires : surveillance de la tension artérielle, injections et

vaccinations sur prescription médicales (matériel non fourni),

- assure les premiers soins en cas de malaise, blessures, accidents avant une éventuelle évacuation

vers une structure spécialisée (hôpital),

- oriente, si nécessaire, vers les centres appropriés (dispensaires, consultations hospitalières, BAPU,

centre de vaccination),

- établit les liens nécessaires avec les professionnels du réseau de soin et les partenaires du milieu

universitaire,

- coordonne et met en oeuvre les actions de santé publique en lien avec le SUMPPS.

**Infirmerie de la Sorbonne** située Galerie Jean-Baptiste Dumas

Le lundi, mardi matin, mercredi matin, jeudi après-midi et le vendredi

Tél.: 01 40 46 22 24

Infirmerie de Clignancourt située au Pôle Médical

Le mardi après-midi et le jeudi matin

Tél.: 01 53 09 56 57

muriel.cancalon@sorbonne-universite.fr

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

L'équipe du SUMPPS se compose de secrétaires, psychologues et médecins, et reçoit tous les étudiants qui le souhaitent. Toutes les consultations sont gratuites.

15 rue de l'École de Médecine - 75006 Paris (métro Odéon) escalier G, 3e étage, Tél. 01 40 51 10 00 - siumpps@upmc.fr

Numéro de téléphone de Fil Santé Jeunes : 3224 (gratuit d'une ligne fixe)

Le SUMPPS est ouvert sans interruption de début septembre à mi-juillet, sauf pendant les vacances universitaires de Noël et de printemps.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site du SUMPPS

### **Une image**



# Section 16: medecine\_preventive.html

Titre de niveau 2 : Médecine préventive

**Titre de niveau 5 :** Le service interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de Santé **Description :** 

Une inquiétude sur votre état de santé, une consultation, des interrogations sur votre vie relationnelle, des angoisses ?

#### PRENEZ RENDEZ-VOUS

#### Visite médicale

<u>Vous êtes convoqué</u> : En cas d'impossibilité, vous pouvez modifier votre rendez-vous en contactant le secrétariat du SIUMPPS par téléphone.

<u>Vous n'êtes pas convoqué</u>: Vous souhaitez tout de même voir un médecin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

### Consultation médicale des étudiants en situation de handicap

Après votre rendez-vous à l'Accueil handicap, vous devez prendre rendez-vous avec un médecin du SIUMPPS qui vous recevra pour préciser et émettre un avis sur les aménagements nécessaires à votre parcours et à vos examens.

#### Vaccination

Les médecins du service réalisent gratuitement le vaccin Diphtérie - Tétanos - Polio (dont le rappel s'effectue à 25 ans).

Les autres vaccins ne sont pas fournis par le service mais peuvent être réalisés s'ils sont apportés par l'étudiant.

### Consultations spécialisées

<u>Contraception et planning familial</u>: Choisir sa contraception, 1er prescription de pilule, renouvellement, contraception d'urgence, s'informer sur l'interruption de grossesse, réaliser un test de grossesse...

<u>Diététique et nutrition</u>: Effectuer un état de son comportement alimentaire et recevoir des conseils diététiques et d'hygiène de vie avec suivi...

<u>IST, VIH, hépatites</u>: Bénéficier d'une prise en charge rapide après une prise de risque. Recevoir des informations sur les modes de contamination IST et hépatites, ainsi que les adresses pour un dépistage...

<u>Prise en charge de l'obésité</u>: Elaborer un plan avec un médecin, grâce à un bilan endocrinien et clinique effectué en milieu hospitalier, une évaluation des conduites alimentaires et une recherche d'une activité sportive appropriée.

<u>Risques professionnels</u>: Evaluer les risques rencontrés lors de vos manipulations en laboratoire et mettre en place les mesures de protection et de prévention nécessaires.

<u>Sevrage tabagique</u>: Organiser votre sevrage. Parler des substituts nicotiniques et des autres méthodes de sevrages.

# Consultations psychologiques

Qu'ils s'agissent d'une visite unique, d'une orientation ou d'un suivi thérapeutique qui ne concerne pas forcement les études, toute question peut être abordée. Il vous suffit de téléphoner au SIUMPPS. Vous serez inscrit sur une liste et un psychologue vous rappellera pour convenir avec vous d'un rendez-vous.

# Section 17: securite\_sociale.html

Titre de niveau 2 : SECURITE SOCIALE

### **Description:**

Attention !Vous devez obligatoirement, <u>sauf cas particulier</u>, vous affilier à la sécurité sociale étudiante et choisir une mutuelle étudiante (facultative) pour avoir droit au remboursement de vos soins en cas de maladie pendant toute la durée de votre année universitaire.

#### La sécurité sociale

La sécurité sociale étudiante vous couvre du <u>1er octobre au 30 septembre</u> de l'année suivante. En tant qu'étudiant, la sécurité sociale vous couvre aussi pour les accidents survenus :

#### Une liste non ordonnée :

- à l'occasion de stages en entreprise conventionné, obligatoire dans votre cursus et « non rémunérés pouvant donner lieu à gratification »
- pendant les cours dispensés en atelier ou en laboratoire

Au moment de votre inscription vous aurez le choix entre l'une des deux sécurités sociales étudiantes :

### Une liste non ordonnée :

- ●La LMDE
- •La Société Mutualiste des Etudiants de la Région Parisienne (SMEREP)

Vous y adresserez vos feuilles de soins et toutes demandes liés à vos remboursements de santé

#### Les mutuelles

En plus de l'affiliation à la sécurité sociale obligatoire, vous pouvez, si vous le souhaitez adhérer à une complémentaire santé.

En choisissant selon la formule qui vous intéresse le plus selon vos besoins :

#### Une liste non ordonnée :

- •LMDE complémentaire santé (5 formules de 6,25€ à 53,25€)
- •Les mutuelles SMEREP (3 formules de 8,25€ à 49€ + 1 sur-mesure)

*A noter !* Si vous avez moins de 25 ans, l'<u>aide pour une complémentaire sociale (ACS)</u> vous permet, sous certaines conditions de ressources, de bénéficier d'une aide de 100€ ou 200€ pour financer votre complémentaire santé.

### Navigation du site

- 1. Sciences du langage → index.html
- 2. Organisation de la formation
  - 2.1. Licence 1 Sciences du langage → organisation\_formation/licence1.html
  - 2.2. Licence 2 Sciences du langage → organisation\_formation/licence2.html
  - 2.3. Licence 3 Sciences du langage → organisation\_formation/licence3.html
- 3. Scolarité
  - 3.1. Scolarité et évaluation → scolarite\_stage\_rentree/scolarite\_evaluation.html
  - 3.2. Admission à la licence Sciences du langage → scolarite\_stage\_rentree/admission.html
  - 3.3. Stage de rentrée → scolarite\_stage\_rentree stage\_rentree.html
- 4. Tutorat et mobilité
  - 4.1. Tutorat → tutorat\_mobilite/tutorat.html

- 4.2. Mobilité internationale → tutorat\_mobilite/mobilite\_internationale.html
- 5. Plan de l'université
  - 5.1. Bibliothèques → lieux\_plan/bibliotheques.html
  - 5.2. Plan → lieux\_plan/plan.html
- 6. Débouchés et contacts

Options et poursuites d'études → options\_debouches\_contacts/options\_poursuites.html

Débouchés → options\_debouches\_contacts/debouches.html

Contacts → options\_debouches\_contacts/contacts.html

### 7. Vie étudiante

Santé étudiante → vie\_etudiante/sante\_etudiante.html

Médecine Préventive → vie\_etudiante/medecine\_preventive.html

Sécurité sociale → vie\_etudiante/securite\_sociale.html